

Association MONNAIE09 (Loi 1901) Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en Ariège

Bulletin d'adhésion PARTICULIER

A renvoyer à:

Association **MONNAIE09** – Mairie d'Aigues Vives, 12 rue de la Fontaine – 09600 Aigues Vives ou à remettre avec le règlement à un **Comptoir** de notre réseau (voir www.monnaie09.fr)

Les cotisations de ses adhérent-e-s sont la principale source d'autofinancement de l'association. Par votre cotisation, vous soutenez le développement du pyrène!

*Nom :	*Prénom :
*Adresse:	
*Code postal : *Ville :	
*Courriel (MAJUSCULES):	
n° fixe :	
☐ J'ai pris connaissance des statuts (disponibles sur <u>www.monnaie09.fr</u>) ☐ J'adhère à la « raison d'être » (au verso)	
☐ J'adhère à l'association MONNAIE09	Mode de paiement :
Montant de ma cotisation pour l'année 2025 est de : □ 2 € par mois* / 24 € par an □ 3 € par mois* / 36 € par an □ 5 € par mois* / 60 € par an □ 5 € par an (chômeurs, allocataires de minima sociaux, étudiants) * uniquement pour les prélèvements SEPA	□ Prélèvement SEPA ⁽¹⁾ , périodicité du prélèvement : □ Annuel □ Mensuel (entre le 10 et le 15 du mois) □ Chèque à l'ordre de «MONNAIE09» □ Euros □ Pyrènes (1) Le prélèvement automatique nous permet de ne pas avoir à vous solliciter chaque année pour renouveler votre cotisation, ce qui représente jusqu'à 60% du temps des bénévoles! Mais vous pourrez bien sûr suspendre ce prélèvement à tout moment sur simple demande.
Je désigne comme association bénéficiaire du 3% (voir les associations éligibles sur le site web) : ✓ J'autorise l'association MONNAIE09 à me communiquer les informations utiles sur la vie de l'association et notamment les convocations aux assemblées générales par voie de courrier électronique. ✓ J'accepte que mes données personnelles soient conservées par l'association MONNAIE09 jusqu'au	

1^{er} Avril suivant l'expiration de mon adhésion ¹

¹ Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association aux coordonnées indiquées ci-dessus.



Association MONNAIE09 (Loi 1901) Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en Ariège

... /...

Raison d'être de Monnaie09

Consciente des urgences actuelles, Monnaie09 agit pour :

- une économie réelle, non spéculative au service du bien commun,
- une économie locale qui favorise le relocalisation de l'emploi, des services et des productions,
- une économie respectueuse de la nature et de l'humain. De la production à la consommation, les utilisateurs du Pyrène portent une éthique humaine, sociale et environnementale,
- créer un réseau de confiance entre tous les adhérents (particuliers, professionnels, associations, collectivités locales...) et renforcer le lien social, la coopération, la solidarité,
- doter les écosystèmes ariégeois d'un outil de résilience capable de s'adapter aux changements de société en cours et à venir.

Portée par l'intelligence collective et le choix d'une gouvernance partagée, la Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne PYRENE, permet à chaque citoyen de s'impliquer, de questionner ses choix.



Association MONNAIE09 (Loi 1901) Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en Ariège

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.